



APPEL À COMMUNICATIONS

Colloque international et pluridisciplinaire en hommage au Professeur Serge Théophile BALIMA

Laboratoire Médias et Communications organisationnelles (LAMCO)

Thème : Peut-on encore former aux métiers de l'information et de la communication face aux défis de la digitalisation et des médias numériques ?

Dates : 13 et 14 novembre 2025 - **Lieu** : Université Joseph KI-ZERBO - **Format** : présentiel et en ligne

Après trente années de formation universitaire dans les filières de journalisme et de communication organisationnelle, il est temps de s'interroger sur la portée des enseignements théoriques, professionnels et techniques dispensés aux étudiants dans ces sociétés numériques où les plateformes interactives tendent à se substituer aux moules traditionnels de la formation aux métiers de l'information et de la communication.

Trois axes sont proposés pour cerner la problématique de la formation dans ce domaine interdisciplinaire aux nombreuses controverses.

Axe 1 radioscopie des formations en information et communication dispensées dans les institutions universitaires et professionnelles

En trente ans les métiers de l'information et de la communication ont connu des mutations pour tenir compte à la fois de l'environnement socioéconomique, politique, culturel et technologique, avec des évolutions majeures que le développement du numérique a engendré. En effet, le numérique contribue à façonner ces différents domaines. Cela se ressent à divers niveaux : en matière de communication organisationnelle avec entre autres, l'usage accru des plateformes numériques dans la planification des actions, stratégies de communication ; en journalisme où le métier s'est adapté à l'arrivée du numérique ; en communication pour le développement où on assiste par exemple à l'usage accru des Tic pour les mobilisations de fonds en appui à des projets ou initiatives sociales.

Pour améliorer nos programmes de formation aux médias et à la communication, avons-nous partagé les résultats de nos évaluations avec les parties prenantes telles que les institutions

médiatiques, les entreprises, les ONG et autres acteurs du monde du développement, la société civile et les publics ?

Avons-nous mesuré le niveau de la satisfaction des consommateurs de nos produits sur le marché de l'emploi ?

Avons-nous revisité régulièrement l'organisation de la **formation** dispensée dans les filières professionnelles ?

Avons-nous eu l'audace de nous interroger sur les compétences des formateurs et sur la qualité des curricula ?

Après toutes ces années, y a-t-il une adéquation entre les objectifs, les attentes et les contenus pédagogiques dans les contextes actuels de crises sociales, sécuritaires et humanitaires ?

Les compétences acquises par les étudiants sont-elles opérationnelles sur le terrain ?

La formation en communication d'entreprise permet-elle au manager de développer ses compétences pour qu'il soit apte à gérer son équipe ? Rodolphe Morissette a posé depuis 1983 les paramètres du débat, comme bien des journalistes le perçoivent encore aujourd'hui :

« Par leur nombre, par le bruit qu'ils font, par l'espace et le temps qu'ils dévorent maintenant dans la presse quotidienne, par journalistes interposés, les relationnistes professionnels définissent maintenant « l'actualité » qui est jour après jour au programme et ce que sont les « nouvelles ».

Une longue tradition a entretenu une opposition forte entre journalisme et communication surtout dans le but de préserver l'autonomie professionnelle des journalistes face aux annonceurs, publicitaires et communicants.

« Encombrer la presse, l'encadrer, la forcer à traiter quotidiennement de ce qu'on veut qu'elle traite et, surtout, la distraire de parler de ce dont on ne veut pas qu'elle parle » sont des crimes de lèse-majesté. Ce débat est-il encore d'actualité sous nos cieux et à notre ère ?

Nos programmes de recherche se concentrent-ils sur les particularités des espaces médiatiques africains et des écosystèmes de la communication dans les contextes nationaux ?

Axe 2 Pertinence de la formation en infocom face aux mutations techno-sociétales

L'expansion, l'accès et les usages des TIC permettent désormais aux profanes d'agir là où les interventions de professionnels aux différents métiers du journalisme et de la communication étaient nécessaires ou recommandées. Grâce au numérique, les profanes ont investi divers champs de l'information, de la communication pour des résultats qui conduisent à s'interroger parfois sur la pertinence de la formation. A cette concurrence déloyale viennent s'ajouter les menaces que représente le développement prodigieux de l'intelligence artificielle.

Dans un monde où tous les humains sont des sachant communiquer, l'ambition rêvée de former des journalistes et des communicateurs qui savent écrire, parler et présenter des informations n'est-elle pas une utopie confrontée au réel dans les organisations et les entreprises de presse ? Comment nos formations s'adaptent aux mutations des métiers pour lesquels nous formons nos étudiants ?

Ce dilemme n'est-il pas permanent dans l'ambition pédagogique des enseignants depuis la création des filières de formation professionnelle : former des techniciens supérieurs opérationnels pour les besoins des médias et des entreprises et institutions et espérer qu'ils parviennent à être de grands journalistes et stratèges communicants sur la scène nationale et internationale, capables de diriger de bons projets de développement dans un souci de rigueur méthodologique. Le journaliste citoyen (on pourrait même dire par analogie le « communicateur citoyen ») qui s'est mué en activistes ou influenceurs semble avoir aboli les frontières entre sources, médias et publics. *« Des débats récurrents sur les relations entre blogs et journalisme sont menés tant du point de vue des professionnels que des amateurs. L'enjeu est de cerner une possible extension du territoire professionnel. D'un côté se déploient des discours de légitimation des journalistes pour le borner en refusant l'entrée de nouveaux acteurs ; de l'autre des producteurs d'informations réfutent le qualificatif « journalistique » tout en s'en appropriant les savoir-faire et la terminologie. »* (TREDAN, O., 2007) La même concurrence faite par les non professionnels aux professionnels dans d'autres corps de métiers de l'information et de la communication.

L'un des défis majeurs qui s'impose aux institutions de formation des métiers de l'information sous l'ère du numérique est, en effet, de concilier le désir d'efficacité professionnelle et l'exigence de dispenser des savoirs critiques sur le monde contemporain.

Axe 3 La confusion “incestueuse” entre journalisme, communication et cyberactisme

De nombreux analystes ont constaté le flou des concepts d'information et de communication (Bougnoux, 1995) et dénoncé la confusion qui entoure les métiers de la communication.

Sur le terrain, la frontière entre l'information critique et la promotion des produits offerts est difficile à cerner : le journalisme de voyage, le journalisme de mode, voire le journalisme sportif, le journalisme d'entreprise sont des pratiques qui consacrent “le professionnalisme du flou” dont parle Denis RUELLAN (1993) dans son ouvrage, **Le professionnalisme du flou**.

« On ne peut se satisfaire véritablement de la situation présente qui, pratiquement partout, aboutit à englober en une seule et même appellation (...) des professionnels dont les activités (...) comportent probablement davantage de différences que de ressemblances » (Derieux 1988, p. 3).

Lorsque l'on aborde le couple information-communication, la tendance la plus répandue est d'opposer les deux termes. Cette attitude est principalement celle des journalistes qui s'estiment agressés par les professionnels de la communication qui prétendent leur souffler, aux deux sens du terme, une partie de plus en plus grande de leur travail. La confusion règne donc dans les métiers de l'information et de la communication, entretenue par les discours des uns et des autres.

Le monde du journalisme et celui des relations publiques n'ont pas de filière exclusive de formation. Les deux professions résistent à toute initiative qui obligerait les uns ou les autres à passer à travers un moule unique. C'est, estime-t-on, la diversité des formations spécifiques et des expériences qui crée justement l'originalité de ces métiers.

Dans ce flou territorial, il n'existe pas de définition propre du métier de journaliste ou de relationniste. Même si les praticiens de l'un et l'autre métier ont encadré leur profession de principes distincts et bien définis, les deux métiers sont en pratique complètement livrés à eux-mêmes, avec les avantages d'une grande liberté... et les inconvénients d'un abus de cette liberté. La frontière entre les deux professions devient si ténue qu'on ne voit plus toujours la distance qui les sépare, surtout en période de crise.

Ainsi, les universités sont accusées de former des « généralistes-spécialistes » en « information-communication ». Compte tenu qu'il n'y a aucune exigence de formation spécifique, les deux professions sont donc accessibles à tout intellectuel désireux de pratiquer ces métiers s'il se sent l'âme de la vocation. Cette liberté d'accès permet d'ouvrir ces métiers à toutes les compétences mais cela ne les rend-ils pas également accessibles à toutes les médiocrités ? Alors ces métiers sont-ils sinistrés dans les océans des nouvelles formes de communication engendrées par le numérique ?

Les termes mêmes de journaliste et de communicateur ou communicant baignent dans une confusion sémantique. Alors une question se pose : peut-on être journaliste dans un média public par exemple sans être assimilé à un attaché de presse institutionnel ? Ce discours correspond tout à fait à la « théorie » journalistique de la méfiance nécessaire vis-à-vis des sources d'information : « les sources (et leurs « mercenaires », les relationnistes) ont une image à construire ou à entretenir, des intérêts à défendre, quelque chose à cacher » (Sauvageau 1991)

Les métiers de journaliste et de communicateur sont aussi trop ouverts et accueillent presque n'importe qui. Tout le monde sur n'importe quelle base universitaire : lettres modernes, droit, mathématiques peut exercer sans la moindre formation. Il y a aussi la concurrence des influenceurs et autres activistes qu'on confond aux journalistes et communicateurs, etc.

Face à ces changements, nombreux sont ceux qui en appellent à l'éthique et réclament une nouvelle déontologie pour les métiers de la communication qui reste à ce jour introuvable ou sans consensus. Les difficultés que crée l'élaboration de règles acceptées par tous ne peuvent toutefois pas être invoquées pour justifier l'absence d'une réflexion constante sur la pratique des métiers de la communication et sur la confusion qui l'entoure.

Indication bibliographique

BOUGNOUX, Daniel 1995, *La communication contre l'information*, Hachette,

DE LA ROCHELLE Serge 1977, *Agent d'information : agent de confusion ?* Groupe de recherche en information et communication, Département d'information et de communication, Université Laval,

DERIEUX Emmanuel 1988, « Journalistes », *Répertoire de droit du travail*, Paris, Dalloz,

DERIEUX Emmanuel 1991, *Manuel de droit de la communication*, Paris, Librairie générale de droit et de jurisprudence,

RUELLAN Denis, 1993, *Le professionnalisme du flou*, Presses de l'Université de Grenoble,

TIXIER-GUICHARD Robert et Daniel CHAIZE 1994, « Les médias à l'ère du mensonge : La communication contre l'information », *Le Monde Diplomatique*, avril 1994, pp. 28-29.

Modalités de soumission

Les propositions doivent être rédigées en français et envoyées par courriel à : colloque.lamco2024@ujkz.bf.

Chaque proposition doit contenir :

- Titre de la communication ;
- Nom, prénoms(s), statut, institution d'attache, courriel, contact téléphonique ;
- L'axe auquel se rattache la communication ;
- Un résumé (4000 à 5000 caractères, espaces compris) Times New Roman, taille 12
- Mots-clés : 5 mots maximum
- Présentation claire de la problématique, des objectifs, des références scientifiques, de la méthodologie et de la bibliographique.

Critères d'évaluation et de sélection :

- La pertinence de la proposition pour la thématique du colloque ;
- L'inscription de la proposition dans un des axes du colloque ;
- La clarté de la problématique, des objectifs, des références théoriques et de la méthodologie.

Calendrier

- Lancement de l'appel : 09 juin 2025
- Date limite de soumission des propositions : 20 juillet 2025
- Retour sur les propositions : 30 juillet 2025
- Confirmation de la participation et paiement des frais, délai de rigueur : 1^{er} septembre 2025

Conditions de participation

La participation au colloque est soumise au paiement obligatoire de frais comme suit :

- Enseignants-chercheurs et chercheurs : 50.000 FCFA
- Institutions : 100.000 FCFA
- Doctorants et étudiants : 25.000 FCFA

Comité scientifique

Président

Serge Théophile BALIMA, Professeur titulaire, Université Joseph KI-ZERBO

Membres

Yves DAKOUO, Professeur titulaire, Université Joseph KI-ZERBO

Gabin KORBEOGO, Professeur titulaire, Université Joseph KI-ZERBO

Firmin GOUBA, Maître de conférences, Université Joseph KI-ZERBO

Régis Dimitri BALIMA, Maître de conférences, Université Joseph KI-ZERBO

Emile Pierre BAZYOMO, Maître de conférences, Université Joseph KI-ZERBO

Lacina KABORE, Maître de conférences, Université Joseph KI-ZERBO

Evariste DAKOURE, Maître de conférences, Université Aube Nouvelle

Jacob YARABATOULA, Maître de conférences, Université Joseph KI-ZERBO

Lassané YAMEOGO, Maître de recherche, CNRST

Bassémory KONE, Maître de conférences, Université Félix HOUPHOUËT-BOIGNY

Comité d'organisation

Président

Firmin GOUBA, Université Joseph KI-ZERBO

Vice-président

Lacina KABORE, Université Joseph KI-ZERBO

Membres

Régis Dimitri BALIMA, Université Joseph KI-ZERBO

Emile Pierre BAZYOMO, Université Joseph KI-ZERBO

Taïrou BANGRE, Université Joseph KI-ZERBO

Aïcha TAMBOURA, Université Joseph KI-ZERBO

Danielle BOUGAIRE, Université Joseph KI-ZERBO

Issa BORO, Université Joseph KI-ZERBO

Lucien BATCHO, Université Joseph KI-ZERBO

Esther KONSIMBO, Université Joseph KI-ZERBO

Alizata SANA, Université Joseph KI-ZERBO

Innès KAOUANE, Université Joseph KI-ZERBO

Désiré Elvis GUÉ, Université Joseph KI-ZERBO